# RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN PAIX-TRAVAIL-PATRIE

=-=-=-=-=

REPUBLIC OF CAMEROON PEACE-WORK-FATHERLAND

=-=-=-=-=

2 1 FEV 2022 DECISION N° 74 1 / MINESEC DU

Portant désignation d'un responsable à titre intérimaire dans les services déconcentrés du Ministère des Enseignements Secondaires

### LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES,

Vu la Constitution;

- le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018;
- le décret n°2012/267 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère Vu des Enseignements Secondaires;
- le décret n°2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement, modifié et Vu complété par le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 ; Considérant les nécessités de service.

#### **DÉCIDE:**

Article 1er: Est, à compter de la date de signature de la présente décision, nommé à titre intérimaire au poste ci-après dans les services déconcentrés du Ministère des Enseignements Secondaires.

## DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU CENTRE

### DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA MEFOU ET AKONO

#### **CES D'EVINDISSI**

Directeur par intérim : Monsieur FOUDA MVOGO Zacharie, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule 570 142-M, précédemment Chef du Service des Activités Post et Périscolaires à la Délégation Départementale de la Mefou et Akono, en remplacement de Madame BELING NKOUMBA Danielle Epse ONDOUA, décédée.

Article 2.- En dehors des tâches qui lui sont dévolues par les textes réglementaires en vigueur, l'intéressé est soumis à l'obligation de dispenser six (06) heures hebdomadaires d'enseignement.

Article 3.- Le Délégué Régional des Enseignements Secondaires du Centre ainsi que le Délégué Départemental de la Mefou et Akono, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'application de la présente décision qui sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

Yaoundé, le 2 1 FEV 2022

**AMPLIATIONS** 

-MINESEC/CAB

-SEESEN

-SG/DRH/DRES-CE

-SDACL/INTÉRESSÉ

ARCHIVES/CHRONO

LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES,